

Garantissez à vos clients
la pérennité du transport
avec un contrat sur mesure

NOUVEAU

MODULO FLOTTE Poids lourds est une offre adaptable et dédiée aux entreprises disposant d'un parc de véhicules industriels de plus de 3,5 tonnes.

Avec **MODULO FLOTTE Poids lourds**, les conducteurs sont assistés dans leur travail, les camions sont dépannés rapidement et la fiabilité des transports est assurée avec le remplacement du véhicule immobilisé.



CIBLES

Souscripteur

Toute entreprise ou collectivité locale, ayant son siège en France métropolitaine ou Principauté de Monaco, disposant d'une flotte de véhicules industriels de plus de 3,5 tonnes.

Véhicules garantis

Les véhicules motorisés et remorques affectés au transport de marchandises de plus de 3,5 tonnes de PTRAC ou de PTAC, hors transports spéciaux (animaux, matières dangereuses, vrac, etc.).

Assurés

Les collaborateurs de l'entreprise constituant l'équipage des véhicules garantis.

COUVERTURE

Nature

Sont couverts tout déplacement professionnel.

Couverture géographique

Europe + Biélorussie, Russie, Ukraine et Croatie.

Durée

En France : sans limite.

À l'étranger : durée maximale de 90 jours consécutifs.

FORMULES

4 formules au choix :

- la formule **ÉQUIPAGES** :

l'assistance aux personnes uniquement.

- la formule **MOBILITÉ** :

l'assistance aux personnes + l'assistance aux véhicules couvrant l'accident, le vol, la tentative de vol et comprenant le prêt d'un véhicule de remplacement sur 5 jours maximum.

- la formule **SÉCURITÉ*** :

l'assistance aux personnes + l'assistance aux véhicules couvrant la panne, l'accident, le vol, la tentative de vol, sans véhicule de remplacement.

- la formule **INTÉGRALE*** :

l'assistance aux personnes + l'assistance aux véhicules couvrant la panne, l'accident, le vol, la tentative de vol + le prêt d'un véhicule de remplacement sur 5 jours maximum.

* Réservées aux entreprises dont l'activité n'est pas le transport de marchandises à titre onéreux.



- ▶ La couverture de l'Europe et des pays de l'Est
- ▶ L'organisation et la prise en charge du dépannage/remorquage jusqu'à 3 000 € par carte grise
- ▶ Le véhicule de remplacement
- ▶ L'acheminement d'un conducteur de remplacement

Tableau des Montants de Garanties MODULO FLOTTE Poids lourds

PRESTATIONS D'ASSISTANCE AUX PERSONNES ASSISTANCES MÉDICALES OU JURIDIQUES	Montant max. TTC/personne
TOUTES FORMULES	
ACHEMINEMENT D'UN CHAUFFEUR DE REMPLACEMENT • Organisation et prise en charge du transport d'un conducteur désigné par le souscripteur	Billet aller + frais de taxi
RAPATRIEMENT OU TRANSPORT SANITAIRE • Organisation et prise en charge du retour au domicile ou • Rapatriement dans un hôpital proche du domicile du bénéficiaire	Frais réels
PRÉSENCE HOSPITALISATION • Organisation et prise en charge du transport et de l'hébergement d'un membre de la famille en cas d'hospitalisation de plus de 7 jours	60 €/nuit (max. 7 nuits)
AVANCE DES FRAIS D'HOSPITALISATION (ÉTRANGER)	8 000 €
REMBOURSEMENT COMPLÉMENTAIRE DES FRAIS MÉDICAUX (ÉTRANGER) <i>Franchise</i>	8 000 € 30 €/événement
TRANSMISSION DE MESSAGES URGENTS	
TRANSPORT DE CORPS • Organisation et prise en charge du transport ou rapatriement du corps vers son pays de résidence	Frais réels
FRAIS DE CERCUEIL	750 €
RECONNAISSANCE DE CORPS • Organisation et prise en charge du transport d'un membre de la famille	Billet AR
AVANCE CAUTION PÉNALE (ÉTRANGER)	5 000 €
AVANCE HONORAIRES D'AVOCAT (ÉTRANGER)	3 000 €
PRÉSENCE POURSUITES JUDICIAIRES (ÉTRANGER) • Organisation et prise en charge du transport d'une personne désignée par le souscripteur	Billet AR + frais de taxi

Tableau des Montants de Garanties MODULO FLOTTE Poids lourds

PRESTATIONS D'ASSISTANCE AUX VÉHICULES ASSISTANCES TECHNIQUES ROUTIÈRES		Montant max. TTC/personne/véhicule
Formules MOBILITÉ (à l'exclusion de la panne), SÉCURITÉ OU INTÉGRALE		
DÉPANNAGE SUR PLACE OU REMORQUAGE, LEVAGE/GRUTAGE • Organisation et prise en charge jusqu'au garage de la marque le plus proche		3 000 €
RETOUR AU DOMICILE DE L'ÉQUIPAGE • Organisation et prise en charge de l'acheminement des bénéficiaires à leur domicile en France métropolitaine soit par train 1 ^{re} classe ou avion classe économique si plus de 6 heures de train		Billet retour + frais de taxi
RÉCUPÉRATION DU VÉHICULE RÉPARÉ • Suite au retour au domicile : mise à disposition d'un titre de transport pour aller chercher le véhicule réparé soit par train 1 ^{re} classe ou avion classe économique si plus de 6 heures de train		Billet aller
ATTENTE RÉPARATION • Si non réparable dans la journée, prise en charge des frais d'hôtels + petit-déjeuner		60 € (max. 5 nuits)
TRANSPORT LIAISON • Prise en charge des frais de taxi jusqu'à l'agence de mise à disposition du véhicule, gare, aéroport ou hôtel aller-retour		120 €
PRÊT DE VÉHICULE		Montant max. TTC/véhicule
Formules MOBILITÉ OU INTÉGRALE		
VÉHICULE DE REMPLACEMENT • Si immobilisation du véhicule de plus de 24 h, organisation et prise en charge d'un véhicule de remplacement avec retour local obligatoire (hors aménagements spéciaux)		(max. 5 jours)
REMBOURSEMENT DES FRAIS DE LOCATION • Si impossibilité locale, participation à la facture de la location d'un véhicule de remplacement commandé par le bénéficiaire : <ul style="list-style-type: none"> - camions ou tracteur routiers - remorques ou semi-remorques 		200 €/jour (max. 5 jours) 150 €/jour (max. 5 jours)

FORMULES				
	ÉQUIPAGES	MOBILITÉ	SÉCURITÉ	INTÉGRALE
ASSISTANCE AUX PERSONNES	•	•	•	•
ASSISTANCE AUX VÉHICULES • En cas de vol, de tentative de vol, d'accident, d'incendie • En cas de panne (franchise 20 km)		•	• •	• •
PRÊT DE VÉHICULE		•		•



Europ Assistance
Société Anonyme au capital de 23 601 857 €
Entreprise régie par le Code des Assurances - 451 366 405 RCS Nanterre
Siège social : 1, promenade de la Bonnette - 92230 Gennevilliers

